

ASTED. Commission des bibliothèques spécialisées et de recherche. Répertoire des outils documentaires dans les centres de documentation. Montréal, 1980. 132 p.

Nicole Côté

Volume 27, numéro 3, septembre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053811ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053811ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Côté, N. (1981). Compte rendu de [ASTED. Commission des bibliothèques spécialisées et de recherche. *Répertoire des outils documentaires dans les centres de documentation*. Montréal, 1980. 132 p.] *Documentation et bibliothèques*, 27(3), 126–127. <https://doi.org/10.7202/1053811ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

général devenait beaucoup plus difficile.

Au plan municipal, Céline Dénomme, après avoir défini les pouvoirs gouvernemental et municipal en regard des bibliothèques publiques, insiste sur la nécessité pour le citoyen d'utiliser son pouvoir « politique » auprès des élus. Elle favorise également l'obligation (et non plus seulement le pouvoir) pour les municipalités de créer des bibliothèques publiques sur leur territoire. Elle réclame enfin des mesures gouvernementales pour assurer le développement des bibliothèques publiques et demande au SID de jouer davantage un rôle de pression auprès des citoyens et des pouvoirs publics.

En retraçant le contexte de la création de la bibliothèque du centre commercial Désormeaux, à Longueuil, Monique Granier apporte un exemple du pouvoir du citoyen, tout en expliquant par ailleurs les difficultés inhérentes à la mise sur pied de structures assurant à celui-ci un cadre d'action. De plus, les difficultés s'accroissent lorsqu'il s'agit de créer une structure permanente, assurant une continuité en dehors des situations de crise.

Se référant à la longue ligne d'autorité particulière aux commissions scolaires, René Gélinas insiste à son tour sur la nécessité pour le SID de vendre son produit. Que ce soit au cours du travail quotidien, ou en regard des structures de consultation de la commission scolaire, ou à l'occasion de comités ad hoc, le maintien et l'accroissement des budgets dépendent en partie non seulement d'un bon équilibre budgétaire, mais aussi d'un lobbying efficace. «... il s'agit, si l'on désire ne pas être des victimes lors des coupures d'effectifs ou de service, d'entretenir de bonnes relations avec les personnes qui sont appelées à prendre des décisions, c'est-à-dire avec les principaux d'école, les directeurs de service, le directeur général et son supérieur immédiat : le « lobbying » à tous ces niveaux, à l'occasion et même souvent, peut être très bénéfique et avoir un effet positif » (p. 130).

Ce lobbying dont plusieurs auteurs ont souligné l'importance faisait l'objet du thème 4. Les textes présentés apportent bon nombre de précisions sur ce mode de participation « indirecte » à la prise de décision. Et, malgré certaines réserves, tous plaident en sa faveur. De précisions étymologiques en renseignements historiques, Dominique Boivin et Gérard Frigon rattachent le lobbying aux structures politiques anglaises, puis américaines. Il remonterait à la première moitié du 19^e siècle. Au Québec, son apparition est beaucoup plus tardive. M. Frigon insiste particulièrement sur le caractère « démocratique » de cette pratique. M. Boivin s'attarde à l'activité « lobbyiste » comme telle, les forces en présence, le rôle et les qualités de celui qui la mène. Claude Trudel complète ces considérations plus théoriques par l'expérience pratique qu'il a vécue en tant que sous-ministre adjoint responsable des Arts et lettres au ministère des Affaires culturelles, ayant pris part à différents

lobbies : loi des prêts garantis aux éditeurs et aux libraires avec M. Hardy en 1975, Livre vert de M. L'Allier en 1976, Livre blanc du docteur Laurin en 1978.

Nous voici au terme de cette vaste réflexion collective autour d'un thème : le pouvoir. Celui que l'on possède, celui que l'on subit, mais aussi celui que l'on prend, graduellement, en l'exerçant. Celui de l'administrateur qui, en période d'austérité, selon Paul-Émile Filion, doit s'ingénier à tout faire fructifier, dollars, gens, collections, environnement, en ne perdant pas de vue ce but :

fondamentalement, notre rôle consiste à mettre le savoir au service du monde ou, en termes commerciaux d'une langue étrangère, c'est « to put information to work for people » (IBM). Je préfère encore au titre des nouvelles écoles de « Library and Information Science » celui de mon alma mater : « School of Library Service », (Columbia University, New York). Et c'est cette perspective de service que les périodes d'austérité doivent contribuer à remettre en honneur si bien, qu'au lieu de s'en plaindre, on devrait quasi plutôt les souhaiter. (p. 137)

En ce sens, nous sommes entremetteurs et entremetteuses. Le besoin d'information est là. Partout, toujours, récurrent. Que ce soit pour le travail, le loisir, la vie tout court. S'informer et informer sont les deux pôles d'une activité que l'on mène quotidiennement, qui détermine un rapport à la matière.

Comment comprendre alors le paradoxe qui, dans la pratique, se traduit par des utilisateurs mal informés, fonctionnant parfois à peu près sans recours aux services documentaires de leur environnement immédiat, et aussi par des batailles sans fin ou presque pour la mise sur pied de bibliothèques publiques ?

Peut-être faut-il accepter l'inéluctable, et travailler avec et malgré le paradoxe. Rien n'est jamais clair, ni tout à fait transparent. Mais tout est discutable.

Dans sa présentation de l'ouvrage, Georges-A. Chartrand souligne les difficultés rencontrées dans le passé pour maintenir la publication des actes du congrès de l'ASTED. Nous souhaitons que cette année marque la reprise d'une tradition bien fondée, aussi indispensable que la publication de monographies et périodiques traitant d'information documentaire.

Danielle Malette

Bibliothèque des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal

ASTED. *Commission des bibliothèques spécialisées et de recherche. Répertoire des outils documentaires dans les centres de documentation. Montréal, 1980. 132 p.*

Afin de jeter un regard critique sur ce répertoire, nous l'avons comparé au *Répertoire des*

bibliothèques spécialisées de la région de Montréal publié par la Special Libraries Association (SPL).

En avant-propos, on mentionne que

Ce répertoire se veut un outil de base dans une optique de coopération et de mise en commun des ressources entre centres de documentation et entre centres de documentation et grandes bibliothèques.

Soulignons qu'il y a beaucoup de travail à faire encore pour qu'une coopération véritable s'établisse entre les centres permettant de soulager partiellement les grandes bibliothèques. D'autres outils devront absolument s'ajouter comme des catalogues collectifs de livres et de périodiques.

À l'avant-propos succède un mode d'utilisation du répertoire. Cette page est très utile si on veut accéder à l'ensemble des richesses du répertoire. Comme celui-ci n'est pas paginé et qu'il est sous forme de feuilles mobiles, il serait peut-être bon d'ajouter des diviseurs lors de la prochaine édition pour faciliter un repérage des divers éléments.

Puis une liste alphabétique de tous les centres nous renvoie au moyen de cotes à la présentation complète de chaque centre, ceux-ci étant en effet regroupés selon leur principale spécialité. On aimerait y trouver plus de renvois (ex. : C.A.D.R.E. voir Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation) de même qu'une uniformisation des entrées (ex. : la majorité des ministères sont entrés directement au nom du ministère alors que Transports Québec est entré au nom inversé ; comme il y a des ministères provinciaux et fédéraux, on devrait peut-être faire précéder le nom du ministère par le nom du gouvernement dont il relève).

Par ailleurs, à la lecture de cette liste, on constate que ce répertoire n'est pas exhaustif, ce qui peut nuire à son efficacité. Nous ne savons pas combien d'organismes ont été rejoints par ce questionnaire, ni combien ont répondu, ni les critères de sélection des responsables. Ainsi, on trouve dans la liste quatre-vingt-quatorze centres du Québec et cinq d'Ottawa, dont une bibliothèque très importante (l'ICIST), alors que le répertoire de la SPL possède dans son édition de 1979 plus de 255 entrées pour la seule région de Montréal.

La présentation complète de chaque centre est très intéressante parce qu'elle contient des éléments nouveaux et qu'on en a uniformisé la présentation :

- les publications préparées par le centre ;
- ses outils documentaires pour le repérage (thésaurus, système particulier de classification, etc.) ;
- ses matériaux autres que les imprimés (cartes, photographies, microfiches, etc.) ;
- ses collections spéciales (normes, correspondance interne, etc.) ;
- les banques de données accessibles ou créées par l'organisme.

Nous aurions apprécié que la présentation de ces éléments soit plus élaborée puisque ce sont des données nouvelles dont peuvent fortement s'inspirer les responsables de tels centres (ex. : que contient la publication bimestrielle *Rétrospection* du ministère des Communications). En ce qui a trait aux banques de données, on aurait dû présenter de façon beaucoup plus détaillée les banques créées par les centres par rapport aux banques accessibles par des serveurs car cette information ne vise pas les mêmes fins lorsqu'on utilise le répertoire. Il aurait fallu aussi uniformiser les réponses fournies parce qu'on retrouve parfois des noms de serveurs (Informatech France-Québec, Lockheed) plutôt que les noms des banques accessibles.

Par ailleurs, on retrouve pour chaque centre le nom de l'organisme, son adresse, son numéro de téléphone, le nom du responsable, les principaux sujets couverts et les services offerts. Par rapport au répertoire de la SPL, il manque des données sur l'ampleur des collections et le personnel de soutien. Les sujets couverts sont aussi plus développés dans le répertoire de la SPL. D'ailleurs, comme il n'y avait aucune question sur ce point dans le questionnaire de l'ASTED, on peut se demander s'il ne manque pas certaines données pour les répondants qui n'ont pas pris l'initiative de fournir des renseignements supplémentaires sur le contenu de leur collection ; cela a pour conséquence que certains centres sont caractérisés par plusieurs sujets et d'autres par un seul. De plus, les sujets ne sont pas tous de même niveau. La majorité sont généraux (Aménagement, Gestion, Médecine) alors que d'autres semblent trop spécifiques dans un tel contexte (Anaérobic, Euthanasie). Quant aux services offerts, il aurait été préférable de les écrire au long plutôt que de fonctionner par codes.

Deux autres index s'ajoutent à la présentation des centres : une liste alphabétique des banques de données et une liste alphabétique des sujets. Elles souffrent des mêmes lacunes que celles mentionnées lors de la présentation des centres.

En conclusion, nous pensons que la plus grande utilité de ce répertoire est de présenter des informations nouvelles sur plusieurs centres de documentation. Dans une prochaine édition on devrait cependant d'une part délimiter une région géographique à couvrir (le Québec par exemple) et d'autre part viser à une beaucoup plus grande exhaustivité quant aux centres répertoriés tout en détaillant les éléments originaux de chaque centre. On pourrait aussi y présenter les réseaux formés ou en voie de l'être entre certains centres spécialisés (comme le réseau INQ). Il est certain que le répertoire mérite d'être amélioré et nous encourageons fortement tous les responsables de centres de documentation à y participer. Ce serait déjà là un début de coopération.

Nicole Côté

Chef de la division Documentation
Société de développement de la Baie James
Montréal